

DESJEPS – Animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive, mention « direction de structure et de projet »

Diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (niveau 6) – Le point sur l'accès, les équivalences et les allègements.

Le diplôme se compose de **4 blocs de compétences (BC)** :

BC1 construire, avec les instances de gouvernance, la stratégie de développement d'une structure

BC2 concevoir et diriger un projet de développement d'une structure

BC3 manager l'équipe, gérer les ressources humaines et la démarche « qualité, sécurité, santé au travail et environnement »

BC4 assurer la gestion financière, matérielle et administrative d'une structure

En formation initiale, la durée minimale est de **1 200 heures, dont 700 heures en centre de formation**. Le parcours est défini à l'issue du positionnement, qui peut adapter les contenus et les durées.

1. Puis-je entrer en formation ?

Votre situation	Accès à la formation
Diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation (DEFA) ou diplôme reconnu équivalent	✓ Oui
DEJEPS spécialité « animation socio-éducative ou culturelle »	✓ Oui
Diplôme de niveau 5 dans le champ de l'animation	✓ Oui
Diplôme de niveau 6 (licence, bachelor...), quel que soit le domaine	✓ Oui
Aucun de ces diplômes	✓ Oui, avec 36 mois d'activité professionnelle ou bénévole (2 400 heures minimum), attestés par les structures

2. Ai-je déjà une partie du diplôme ?

Vous êtes titulaire de...	Vous obtenez	Il vous reste
UC1 et UC3 du DESJEPS « direction de structure et de projet » (version 2007)	BC1 BC2 + dispense des conditions d'entrée	BC3 BC4
UC2 et UC4 du DESJEPS « direction de structure et de projet » (version 2007)	BC3 BC4 + dispense des conditions d'entrée	BC1 BC2
UC1 ou UC3 du DESJEPS « direction de structure et de projet » (version 2007)	Allègement de formation sur les BC1 BC2 + dispense des conditions d'entrée	BC3 BC4 + BC1 BC2 allégés
UC2 ou UC4 du DESJEPS « direction de structure et de projet » (version 2007)	Allègement de formation sur les BC3 BC4 + dispense des conditions d'entrée	BC1 BC2 + BC3 BC4 allégés

Les allègements de formation sont établis lors du positionnement ; d'autres allègements peuvent être accordés selon votre parcours.

3. Et après le DESJEPS ?

Le DESJEPS vous permet de...	Conditions
Diriger un accueil collectif de mineurs (séjours de vacances, accueils de loisirs, scoutisme)	Justifier d'une ou plusieurs expériences d'animation de mineurs, dont au moins une en accueil collectif de mineurs

Votre parcours sur mesure : un positionnement est réalisé avant l'entrée en formation pour ajuster votre parcours à votre expérience. Parlons-en : accueil@cemeacentre.org · 02 38 53 70 66.

Prochaine session : [dates, lieu et date limite d'inscription à compléter].

Sources Légifrance : [arrêté du 9 novembre 2024](#) (DESJEPS mention « direction de structure et de projet ») · [arrêté du 9 février 2007](#) (direction d'ACM). Mise à jour : octobre 2026.